

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 15 juin 2023

PERMIS DE CONDUIRE A 17 ANS, UNE TRES BONNE IDEE SI...

- **La sécurité routière est garantie.**

L'apprentissage anticipé de la conduite (AAC) mis en place depuis plus de 20 ans, a démontré ses bons résultats. Si l'on veut baisser l'âge d'accès au permis de conduire pour tous, il est important de prendre comme exemple les mesures qui ont été mises en œuvre pour l'AAC. Si la Première ministre souhaite ouvrir le droit de conduire à 17 ans pour tous, il est impératif d'imposer aux jeunes de suivre un rendez-vous pédagogique au sein d'une école de conduite de proximité au bout de 6 mois.

- **La production de places d'examens est augmentée**

Il est impératif que la mesure de l'abaissement de l'âge d'accès au permis de conduire coïncide avec l'arrivée d'examineurs ou agents publics contractuels comme le dispose la proposition de loi visant à faciliter le passage et l'obtention de l'examen du permis de conduire du député Sacha Houlié qui vient d'être adoptée récemment par l'Assemblée nationale.

Ce recours aux agents publics évitera un allongement des délais de présentation à l'examen de permis de conduire.

- **Le financement du permis de conduire est assuré**

En effet l'accès au permis de conduire à 17 ans exclu que les jeunes puissent détenir un compte professionnel de formation (CPF) afin de pouvoir l'utiliser en vue de la préparation et du passage du permis de conduire comme le font actuellement de nombreux jeunes à 21 ans, grâce à leur CPF.

Il devient donc impératif pour une question d'équité sociale, que tout ou partie du CPF des parents puisse être cédé à leurs enfants, dans le cas contraire, cette mesure ne sera qu'une mesure donnée aux personnes issues de familles les plus favorisées.

À propos de Mobilians

Mobilians est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 160 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables partout en France. Mobilians défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

Contacts presse : Patrice BESSONE : 06 70 06 98 94